



ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE

GRAND PRIX 2024 DE LA FONDATION SICARD - ACADEMIE DES SCIENCES [créé en 2024]

APPEL A CANDIDATURE 2024

La Fondation Sicard a pour but d'apporter son soutien au développement des recherches dans les domaines des neurosciences, de la recherche fondamentale aux neurosciences cognitives. Pour répondre à cet objectif, l'Académie des sciences décernera, en 2024, le Grand Prix de la Fondation Sicard-Académie des sciences d'un montant de 100.000 €. Ce prix honorera et récompensera une chercheuse ou un chercheur en France et contribuera à financer sa recherche. Un montant de 15.000 € sera destiné à la lauréate ou au lauréat et les 85.000 € restants à l'équipe pour le fonctionnement, investissement ou salaire (postdoc), nécessaire à la réalisation des travaux à mener.

La thématique générale de ce prix annuel sera précisée chaque année.

Cette année, le prix annuel concernera la **biologie des réseaux de neurones**.

Il couvrira les approches qui étudient la mise en place et le fonctionnement des ensembles neuronaux et gliaux, tant du point de vue normal que pathologique, en se limitant aux aspects moléculaires et cellulaires et à leur modélisation.

PIÈCES DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Chaque dossier de candidature doit réunir les éléments suivants :

1. le formulaire de candidature, complété et signé
2. un résumé exécutif (3 pages) (titre du projet de recherche, quelques éléments du CV du ou de la responsable de l'équipe, rappel de l'œuvre accomplie et description du projet de recherche),
3. une lettre de soutien* donnant un avis personnel sur la candidate ou le candidat,
4. un curriculum vitae de la ou du responsable de l'équipe (2 pages maximum),
5. les principaux résultats scientifiques de la candidate ou du candidat et le projet scientifique qui correspondra à la bourse attribuée avec le prix (5 pages maximum),
6. la liste des 5-10 meilleures publications chacune commentée par 3 lignes maximum), avec un lien sur une archive ouverte.

** Les candidatures sans lettre de soutien ne sont pas recevables*

L'Académie des sciences ayant signé la Déclaration de San Francisco (DORA), il ne faut pas donner les d'indicateurs bibliométriques tels que le facteur d'impact des journaux.

Une même personne ne peut candidater à deux prix la même année.



ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE

DÉPOT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature doivent être adressés au plus tard **le mardi 10 septembre 2024** en fichier unique au format pdf à l'adresse suivante :
prix@academie-sciences.fr

Le Grand Prix sera remis à l'Académie des sciences sous la Coupole de l'Institut de France.

Contacts : Sèlay Diakité - Académie des sciences – Responsable des prix de l'Académie/01 44 41 45 76 – selay.diakite@academie-sciences.fr
Muriel Touly-Legros – Académie des sciences – Assistante pour les prix/01 44 41 43 79 - Muriel.Touly-legros@academie-sciences.fr

Vos données personnelles sont collectées et traitées par l'Académie des sciences aux fins de répondre à votre demande de candidature pour le prix cité ci-dessus. Vos données ne seront pas communiquées à l'extérieur de l'Académie des sciences. Conformément à la réglementation applicable, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité sur vos données. Pour exercer vos droits aux regards de l'utilisation de vos données personnelles vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'Institut de France et des Académies :

- soit par courrier électronique : delegue-protection-donnees@institut-de-france.fr.
- soit par courrier postal adressé à Institut de France, délégué à la protection des données, Direction du service des affaires juridiques, 23 quai de Conti 75006 Paris.